



**LES MONUMENTS “PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA”
A FRANCEVILLE (1980-2008) : CONSIDERATIONS SUR
LES LIEUX DE MEMOIRE FRANÇAIS EN POST COLONIE**

J. F. OWAYE

Université Omar Bongo, Libreville, Gabon

RESUME

La politique de commémoration qui s'est développée en Afrique depuis les années 1960, l'a fondamentalement été dans le sens de la construction de l'identité de l'Etat-nation. En un demi siècle, « Tous les Etats africains ont leurs monuments de l'indépendance et d'autres, qui célèbrent les héros de l'histoire précoloniale, les princes du jour et les événements ayant marqué la conscience collective »¹. Le paysage monumental, qui en est issu est, malgré tout, lacéré par des lieux de mémoire liés à la colonisation. Cette ambiguïté historique développe chez l'Africain un sentiment d'attraction-répulsion. Désirés tout au temps qu'objectés, ces monuments sont devenus, pour s'en tenir au cas de ceux dédiés à Pierre Savorgnan à Franceville, de véritables nœuds d'une complexité mémorielle. Leur altération fréquente pose, en définitive, le problème de la vision, en post colonie, « d'un patrimoine mémoriel commun à l'Afrique et à l'Europe »².

MOTS-CLES : *Lieux de mémoire ; Conflits de mémoire ; Mémoire collective ; Savorgnan de Brazza ; Colonisation ; Franceville ; Gabon.*

¹ DOULAYE KONATE, « Mémoire et Histoire dans la construction des États-nations de l'Afrique subsaharienne : le cas du Mali », <http://www.anamnesis.fl.ulaval.ca/DKonate.pdf>, consulté le 21 septembre 2009.

² S. MBONDOBARI, « Pierre Savorgnan de Brazza, du personnage historique au mythe colonial », dans *Actes du Colloque International Pierre Savorgnan de Brazza, Fondateur du Congo-Français : le centenaire de sa mort, Franceville, 28 septembre – 02 octobre 2006*, p. 175.

INTRODUCTION

Le paysage monumental de la commune de Franceville, s'il prend en compte les lieux de mémoire nation *aux stricto sensu*³, est lacéré par des monuments historiques dont les référents sont directement liés à la colonisation française. La détérioration fréquente de ceux dédiés à l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, révèle leur anachronisme. Le Comité pour la mémoire de l'esclavage avertit : « *la mémoire est une matrice de l'histoire, mais l'opération historique exige que les mémoires soient abordées de manière apaisée. Le travail historique met au jour les croisements de regards et d'interprétations, les conditions de production de savoirs qui entraînent l'adhésion des individus et des groupes* »⁴. Ainsi, la survivance de la mémoire coloniale à travers la politique de commémoration au Gabon, est un noeud mémorielle qui exige une intelligence historique nouvelle. Nous nous servirons de l'exemple des monuments Pierre Savorgnan de Brazza pour savoir pourquoi ces lieux de mémoire qui, dit-on, auraient été « une demande gabonaise », n'ont pas pu devenir, comme le postule la pensée officielle, « *un patrimoine mémoriel commun à l'Afrique et à l'Europe* »⁵ et ne sont pas constitutifs de l'identité nationale gabonaise qui, elle, se fonde, affirme Médard Mouélé, « *dans la plus part de ses origines* »⁶.

³ Particulièrement, le buste d'Eugène Amogho (ancien député et ministre de la République) et une statue du président Omar Bongo Ondimba.

⁴ COMITE POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE, *Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, préface de MARYSE CONDE, Paris, La Découverte, coll. « Sur le vif », 2005, 18.

⁵ S. MBONDOBARI, « Pierre Savorgnan de Brazza, du personnage historique au mythe colonial », dans *Actes du Colloque International Pierre Savorgnan de Brazza, Fondateur du Congo-Français : le centenaire de sa mort*, op. cit., p. 175.

⁶ M. MOUELE, « L'héritage de Pierre Savorgnan de Brazza dans le paysage toponymique de la haute vallée de l'Ogooué », dans *Actes du Colloque International Pierre Savorgnan de Brazza, Fondateur du Congo-Français : le centenaire de sa mort, Franceville*, 28 septembre – 02 octobre 2006, p. 108.

Du point de vue méthodologique, cette ambivalence peut être appréhendée à partir du concept du « motif » webérien. Pour Max Weber, en effet, le « motif » est « *l'ensemble significatif qui semble constituer aux yeux de l'agent ou de l'observateur la "raison" significative d'un comportement* »⁷, précisément celui de la perception voire de la réception, par les populations de Franceville, des monuments dédiés à l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza. Cette orientation nous place au cœur de la démarche de l'interprétation causale ou, si l'on veut, de la compréhension par interprétation. Ce qui nous permet, suivant la démarche *prosopographique*, d'historiciser l'attitude des populations de Franceville face à ces monuments. Nous tenterons de comprendre ce comportement à travers ses interactions dont la mesure ne peut se faire qu'en établissant une plausibilité de « *cohérence [...] avec diverses traces "objectives" que le passé nous donne à déchiffrer* »⁸. Cette démarche renvoie au paradigme de la compréhension explicative de Paul Ricœur⁹, paradigme qui induit, pour notre sujet, une double analyse : structurale et historisante. Structurale, elle nous conduit, si l'on suit Karl Max, vers le « *réel et le concret* »¹⁰, autrement dit vers la genèse et la présentation descriptive de nos lieux de mémoire. Cette analyse tiendra compte des préceptes de Gabriel Gosselin qui pense que « *la singularité de chacun des acteurs, la spécificité propre de chaque interaction, l'originalité des commentaires sur un événement ne peuvent apparaître que derrière "les structures invisibles" qui les conditionnent. Cette "construction réaliste" nécessite que nous connaissions un minimum la situation au préalable* »¹¹. Notre grille de lecture s'aidera de la posture « historisante »

⁷ M. Weber, *Economie et société*, tome 1, trad. Paris, Plon, 1971, p. 10.

⁸ J.-L. Grateloup, *Problématique de la philosophie*, Paris, Hachette, 1985, p. 110.

⁹ P. Ricœur, « La raison pratique », dans *Du texte à l'action – Essais d'herméneutique*, II, Paris, Seuil, 1986, pp. 243-245.

¹⁰ K. Marx, *Les Manuscrits de 1857*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, Tome 1, pp. 254-255.

¹¹ G. Gosselin, *Sociologie interprétative*, op. cit., p. 91.

en ce qu'elle permet d'évoquer l'équivocité qui se développe autour des lieux de mémoire liés à la colonisation, période qui a été, témoigne Joseph Ki Zerbo, tout sauf un contact de civilisation, mais une « *une œuvre d'exploitation et d'assimilation brutale fondée sur le mépris* »¹².

I. - LES MONUMENTS PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA A FRANCEVILLE : APERÇU GENERAL

Lancée dans le sillage du mouvement des indépendances, la politique de commémoration mémorielle, en Afrique, s'est fondamentalement établie autour de l'idée de la construction de l'Etat-nation :

- *La valorisation du passé de ce continent [Afrique] est un signe des temps. Le motif subjectif en est évident. Pour les Africains, il s'agit de la recherche d'une identité par le rassemblement des éléments épars d'une mémoire collective. Cet élan subjectif a lui-même son fondement objectif dans l'accession à l'indépendance de nombreux pays africains. Durant la colonisation, leur histoire n'était qu'un vulgaire appendice, un lambeau de l'Histoire du pays colonisateur. [...] Ayant brisé la parenthèse coloniale, ces pays ressemblent un peu à l'esclave libéré qui se met à rechercher ses parents et l'origine de ses ascendants*¹³.

Mais, très vite, les responsables politiques africains, sous les auspices de la politique de *Coopération* (façonnée au moment des indépendances), et au nom du devoir du souvenir, ont autorisé la France à ériger, sur leurs territoires, des monuments commémoratifs en l'honneur de ses héros coloniaux. Deux monuments qui répondent de

cette occurrence ont été ainsi consacrés au fondateur du Congo français, Pierre Savorgnan de Brazza (Castel Gondolfo, 1852 – Dakar, 1905) à Franceville (Sud-est du Gabon). Prenons le temps de les présenter succinctement, pour mieux les analyser par la suite.

Le premier est une fresque historique au centre de laquelle est posé, sur un piédestal en béton, un buste en bronze de l'explorateur. Financé par l'Association France-Gabon, il a été érigé à la place éponyme, sur l'avenue du même nom, lors de la célébration du centenaire de la fondation de Franceville, le 15 juin 1980. Cette place est construite à l'emplacement¹⁴ où l'explorateur fit flotter le drapeau français et créa, le 13 juin 1880, à environ 1 heure de l'après midi¹⁵, la première Station hospitalière du Comité français de l'Association Internationale Africaine (A. I. A.) dans l'ouest africain : Franceville (qui devient Franceville par la suite), la ville des franchises, « *un lieu d'asile où tous les esclaves évadés venant habiter son sol trouveront la liberté* »¹⁶. La fresque commence donc par cet événement historique, rappelé par l'explorateur :

- *J'ai planté le pavillon en présence des chefs des environs qui ont reçu un cadeau. Le pavillon a été salué par dix écharpes de mousqueterie, quand j'ai dit : au nom de la France, vive la République, les hommes ont ensuite mis genou en terre et j'ai dit : que Dieu protège la première station Française fondée dans l'ouest africain*¹⁷.

Le contexte historique de cet événement est la deuxième et avant dernière mission (1879-1882) de l'explorateur. Le pavillon est implanté, en fait, à l'emplacement

¹² J. Ki Zerbo, « La crise actuelle de la civilisation africaine », dans *Rencontres internationales de Bouaké, Tradition et modernisme en Afrique noire*, Paris, Seuil, 1965, p. 121.

¹³ *Ethiopiennes, revues socialiste de culture négro-africaine*, n° 1, janvier 1975. En ligne, http://www.refer.sn/ethiopiennes/article.php3?id_article=507&artsuite=0, consulté le 12 novembre 2009.

¹⁴ Il s'agit du village des Mindumu – clan Okama ou Bekama – perché sur les hauteurs de la rive gauche de la Passa – affluent de l'Ogooué –, en face du village Epila – rive droite – du chef Nghimi-a-Mburu.

¹⁵ H. BRUNSCHWIG, *L'Afrique Noire au temps de l'empire français: l'aventure coloniale de la France*, Paris, Destins-croisés, éditions Denoël, 1988, p. 120.

¹⁶ *Idem*, p. 122.

¹⁷ *Idem*, p. 120.

du village Nghimi (alors baptisé du nom de *Masuku*¹⁸ par le Dr Du Ballay), en présence des chefs locaux, constituant de la sorte un relais entre l'Ogooué et l'Alima.

La fresque monumentale peint De Brazza qui laisse son Quartier-maître Noguez¹⁹ à la Station de Franceville, en juillet 1880, et qui part pour Lafini, affluent du Congo, où il devait rencontrer l'*Onkoo* Iloo Mboulignao, roi des *Atègè*, avec qui il signa, le 10 septembre 1880, à Mbé, un traité de protectorat ; ce qui lui permit de fonder Brazzaville, le 3 octobre 1880.

Le reste de la frise historique souligne l'évolution historique de Franceville, de la fondation à l'avènement au pouvoir du président Albert Bernard Bongo, en 1967.

Le second monument, fruit de la coopération entre le Gabon et la Fondation Pierre Savorgnan de Brazza installée à Brazzaville, est constitué principalement du buste de l'explorateur en granite taillé et pesant 700 kg. Fabriquée à Brazzaville²⁰ et acheminée sur Franceville par gros porteur ; elle a été inaugurée, le 1^{er} octobre 2006, par les présidents Omar Bongo Ondimba et Denis Sassou Nguesso en présence de l'Ambassadeur de France au Gabon, Jean Marc Simon²¹. Cette stèle a été conçue à l'occasion du passage des restes mortels de l'explorateur et de ceux de tous les membres sa famille à Franceville pour

Brazzaville, où un mausolée avait été construit à cet effet.

II. - LES MONUMENTS PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA : UN TEMOIGNAGE A UN EXPLORATEUR D'EXCEPTION

Les développements qui précèdent montrent que si les Etats africains ex-colonies françaises, ont œuvré, depuis les indépendances, en faveur de la redécouverte et la valorisation de leur histoire, ils ont fait aussi « *une large place aux éléments issus du patrimoine colonial en tant qu'éléments constitutifs de l'histoire nationale* »²², afin de « *transformer [le] passé controversé en un lien de solidarité universelle... scellée dans le sang. Au plus grand bénéfice du progrès et du développement partagés* »²³.

Ce principe est rappelé, au Gabon, au moment de l'indépendance par le Ministre d'Etat français, André Malraux, dans son discours du 16 août 1960 : « *L'ère coloniale à laquelle vous avez fait allusion, Monsieur le Président [Paul Gondjout, président de l'Assemblée nationale du Gabon], avec dignité qui n'oubliait ni le souvenir de ce que vous apportèrent les meilleurs des nôtres, ni la fidélité à la douleur, est désormais révolue, et il convient qu'elle soit sans équivoque et sans malentendu* »²⁴.

Les monuments "Pierre Savorgnan de Brazza" à Franceville ont vocation à commémorer l'un des meilleurs ambassadeurs de la France coloniale, un explorateur qui, de son vivant, sublima la colonisation française. Il

¹⁸ Du nom des chutes (« Masuku ») de Poubara qu'il a découvert, le 10 juillet 1877. C'est le Dr Du Ballay qui, le premier, atteint les confluent de l'Ogooué et de la Passa.

¹⁹ En l'absence de Brazza, c'est lui qui dirigea le poste ; y mourut, le 9 mai 1881 alors qu'il attendait l'arrivée (prévue pour le 27 septembre 1881) de l'Administrateur délégué par le Comité de l'A. I. A. (l'enseigne de vaisseau Mizon). Ce qui permit à Brazza de reprendre en mains les destinées du poste ; il construit la voie carrossable qui menait à l'Alima, sur 120 km.

²⁰ Le buste est une réplique de celui de la statue géante de l'explorateur placée devant le Mausolée Pierre Savorgnan de Brazza à Brazzaville. Il a été entièrement financé par le Gouvernement gabonais.

²¹ La Présidence de la République gabonaise nous a fait l'honneur de coordonner cette cérémonie.

²² DOULAYE KONATE, « Mémoire et Histoire dans la construction des États-nations de l'Afrique subsaharienne : le cas du Mali », <http://www.anamnesis.fl.ulaval.ca/DKonate.pdf>, *op. cit.*

²³ J.-C. GAKOSSO, Allocution d'ouverture au Colloque International Pierre Savorgnan de Brazza, dans *Actes du Colloque International Pierre Savorgnan de Brazza, Fondateur du Congo-Français : le centenaire de sa mort, Franceville, 28 septembre – 02 octobre 2006*, p. 26.

²⁴ Cité dans A.-F. RATANGA-ATOZ, *Le siècle de Léon Mba, 1902-2002*, Numeritas, 2004.

était, selon la littérature coloniale, le « père des esclaves », « l'ami des Africains », « l'explorateur pacifiste », ainsi que le rappelait d'ailleurs le ministre gabonais de la Culture de l'époque, Pierre-Marie Dong :

- *Pierre Savorgnan de Brazza a marqué d'une pierre blanche l'histoire des peuples de ces pays-là [Gabon, Congo, Tchad], par la portée de son entreprise [...]. Il a même réussi l'exploit de s'allier, dans le cadre de son ambitieuse mission [...], tous les peuples rencontrés, même les plus hostiles, en toute fraternité*²⁵.

Son homologue congolais, Jean-Claude Gakosso, est du même avis, quand il affirme que Savorgnan de Brazza fut « Un explorateur [...] aussi candide qu'humaniste, qui a su drainer sous nos tropiques les lumières de l'instruction, mais aussi les premiers soins de santé publique par la vaccination, prodiguée par ces "Equipes mobiles" qui sillonnaient forêts et savanes pour retrouver nos villages reculés »²⁶.

Le témoignage rendu par sa patrie d'adoption, la France, est tout aussi, sinon plus, apologétique : « Brazza [...] n'est apparu aux populations noires qu'en bienfaiteur et en apôtre ; il n'a versé [...] que peu de sang. C'est le drapeau national à la main [...] qu'il a remporté ses incomparables victoires »²⁷. Selon le général Charles De Gaulle, « Aucun des pionniers de l'Afrique ne fut plus humain que Brazza. Aucun ne sut conquérir une amitié plus sincère de la part des populations et

utiliser ce sentiment pour faire progresser à la fois l'autorité de la France et la civilisation »²⁸.

Ces témoignages reconnaissent que peu d'explorateurs se sont "acquis autant de droits à la reconnaissance" de l'Afrique et de la France que Pierre Savorgnan de Brazza qui fut, lui-même, très attaché à la terre africaine : « *Messieurs, je suis Français et officier de la marine, et je bois à la civilisation de l'Afrique* »²⁹ avait-il dit solennellement à l'occasion d'une réception offerte à Paris, en l'honneur de son rival anglais, Stanley. On peut, au besoin, revenir sur les écrits de Marthe, sa fille, rendant compte des goûts gastronomiques de son père : « *feuilles d'ananas, et, foulant au pied les préjugés européens, des fourmis blanches, des chenilles, et des sauterelles confits dans l'huile de palme* »³⁰. Ce que confirme d'ailleurs *La Dépêche de Brazzaville* : « *Loin de mépriser les rites et les coutumes des peuples à la rencontre desquels ses pas le portaient, il considérait que la diversité des cultures était la source véritable du progrès* »³¹.

Comme nous le voyons, De Brazza est globalement perçu, aussi bien en France qu'en Afrique, comme un explorateur exceptionnel, adoubé par les populations africaines. A Franceville, elles furent subjuguées par l'honneur que leur firent l'Etat gabonais et la Coopération française, en décidant de l'érection de deux monuments afin de célébrer le souvenir de Pierre Savorgnan De Brazza. La détérioration de ces monuments par ces mêmes populations constitue un paradoxe qu'il faut tenter de résoudre.

²⁵ P.-M. DONG, Allocution d'ouverture au Colloque International Pierre Savorgnan de Brazza, dans *Actes du Colloque International Pierre Savorgnan de Brazza, Fondateur du Congo-Français: le centenaire de sa mort, Franceville*, 28 septembre – 02 octobre 2006, p. 30.

²⁶ J.-C. GAKOSSO, « Allocution... », dans *Actes du Colloque international de Franceville*, op. cit., p. 26.

²⁷ L. MAINARD, *Le Livre d'or des voyages*. Préf. de P. Savorgnan de Brazza, Paris, Librairie de la Société anonyme de publications périodiques, s.d.,

²⁸ CHARLES DE GAULLE, discours prononcé à Brazzaville, le 22 janvier 1944, cité dans *La Dépêche de Brazzaville*, n° 103, 30 mai 2005, p. 9.

²⁹ Réplique de Savorgnan De Brazza à Stanley au cours d'une réception organisée à Paris en l'honneur de l'Anglais, citée par *Histoire de Brazza racontée par Marthe Savorgnan de Brazza*, Alger, L'Office Français d'Editions, Cahier n° 20, 1944, p. 40.

³⁰ Cité par *Histoire de Brazza racontée par Marthe Savorgnan de Brazza*, op. cit., p. 28.

³¹ *La Dépêche de Brazzaville*, op. cit., n° 103, 30

**III. - LA DETERIORATION
PERIODIQUE DES MONUMENTS
PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA A
FRANCEVILLE : AU-DELA DU FAIT
DIVERS**

Dans la première semaine d'août 2008, un article publié sur le site *Internet : Gabon News*³², révélait la disparition « *mystérieuse* » du buste en bronze de Pierre Savorgnan de Brazza, ce dans l'indifférence des autorités administratives, notamment du Gouverneur de la Province de l'époque qui, d'après la loi n° 2/1994 du 23 décembre 1994 portant protection des biens culturels, est responsable de la Commission provinciale de protection des biens culturels³³.

Le buste en bronze subtilisé jouxtait un autre lieu de mémoire, fruit de la coopération

La deuxième stèle avait, elle aussi, fait les frais des « *vandales* »³⁵, en septembre 2007 (cf. photographies *infra*) : de nombreux accessoires et décoratifs (fleurs et lampadaires) ont été emportés³⁶. En 2009, les deux stèles de De Brazza ont été, selon un journaliste, victimes d'actes de « *sabotage* »³⁷. Le quotidien national *L'Union* faisait, en fait, état de la mutilation du nez de chacun des bustes de l'explorateur et de l'enlèvement de l'enquête diligentée, à ce sujet, par la mairie de Franceville.

La question de la détérioration des monuments « Pierre Savorgnan de Brazza » pose ainsi, le récurrent problème de la critique de l'être historique africain et permet, à tout le moins, de mesurer l'écart entre l'approche politique de l'acte de commémoration mémorielle et les usages qu'en font les populations auxquelles elle est destinée.

islamique, la mosquée Mamadou Lewouo, une figure symbolique de la chefferie locale et de la pénétration de l'Islam dans le Haut-Ogooué. Il semble significatif le fait que la fin momentanée de ce face à face culturel donnait un avantage certain à la mémoire non coloniale³⁴, jugée plus dialectique.

³² *GABON NEWS*, Franceville, le 03 août 2008.

³³ Celle-ci constate les infractions à la loi, notamment l'article 65 relatif à la destruction, l'aliénation, le déplacement d'un bien culturel protégé par l'Etat.

³⁴ Franceville n'avait plus que deux stèles : celle dont la référence était coloniale et celle d'un homme politique altogovéen : Marcel Amogho,

érigé au quartier Maboukou. Elle possédait, en outre, une statue du président de la République, Omar Bongo Ondimba, à la place des fêtes.

³⁵ La thèse des vandales est celle qui a été défendue par les autorités locales et les journalistes.

³⁶ *AGP*, 02 septembre 2007.

³⁷ *L'UNION* du Mercredi 26 mai 2009, p. 15.

Photographies : *La mutilation du buste en bronze (photographie 1) et de la stèle en granite (photographie 2) de Pierre Savorgnan de Brazza à Franceville*



Source : *Photographies prises par Josh-Alan Alandji Yinda, reporter, RTG Chaîne 2, Franceville, le 15 juin 2009*

Ces deux photographies illustrent le fait qu'en dépit donc des chrysanthèmes, les populations de Franceville n'ont pas parfaitement intégré à leur *décorum*, les monuments "Pierre Savorgnan de Brazza", rappelant que la politique de commémoration mémorielle reste un *éthos* : « *Un type d'interrogation philosophique qui problématise à la fois le rapport au présent, le mode d'être historique et la constitution de soi-même comme sujet autonome* »³⁸.

IV. - L'ALLEGORIE DU NEZ COUPE DE PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA

Le nez (coupé) de Pierre Savorgnan de Brazza, ainsi que nous le présentent les photographies n° 1 et 2 ci-dessus, peut se concevoir comme une allégorie. En effet, plus long, il caractériserait ce « *quelque chose de l'honneur national* »³⁹ français que déclamait Jules Ferry en son temps ; plus court, c'est la réfutation de toute l'idéologie de la *plus Grande France*, donc de la colonisation et de

la néo-colonisation. Dans ce sens, on peut affirmer que l'altération des lieux de mémoire français en post colonie est une forme détournée d'anamnèse en ceci qu'elle se réfère, de façon subtile, aux « *mille plaies de la colonisation* », notamment l'indigénat, la chicotte, le travail forcé, les impôts de toute nature, et, au-delà, des tribulations d'un héros colonial subjugué autant qu'ignoré et dont le rapport de mission de 1905 sur la condition des populations du Congo français a été enterré « *Sans trop d'encombre* »⁴⁰. La détérioration des monuments "Pierre Savorgnan de Brazza" dans une ville qu'il a créé, donne une actualité à ce que François Reynaert appelle : les « *Splendeurs et misères d'un colonisateur* »⁴¹. De son vivant, De Brazza fut adulé autant qu'incompris par ses contemporains.

³⁸ J.-F. BAYARD, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, coll. « Espace du politique », 1996, p. 240.

³⁹ Expression prononcée par Jules Ferry et citée dans *Le Nouvel Observateur*, Numéro spécial XIX^e siècle, 20 décembre 2007 – 2 janvier 2008, p. 70.

⁴⁰ F. REYNAERT, « Brazza : Splendeurs et misères d'un colonisateur », *Le Nouvel Observateur*, Numéro spécial XIX^e siècle, 20 décembre 2007 – 2 janvier 2008, p. 71.

⁴¹ *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Numéro spécial XIX^e siècle, 20 décembre 2007 – 2 janvier 2008, pp. 68-70.

Les lieux de mémoire qui sont dédiés à cet explorateur portent en eux des contradictions formelles. On pourrait parodier Jean Meynaud et Alain Lancelot, parlant des idéologies, que ces monuments « *affirment une [...] une cohérence artificielle et stéréotypée, mais c'est pour marquer [...] des systèmes d'attitudes qui les contredisent en fait pour servir de refuge à ceux qui n'osent pas s'avouer la réalité de leurs attitudes* »⁴².

En effet, par définition, le lieu de mémoire est « *toute unité significative d'ordre matériel ou idéal dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté* »⁴³. Mieux, les monuments de commémoration traduisent la façon dont les peuples élaborent leur intelligence du passé ; ils permettent, *a posteriori*, « *de repérer les récusations et les attractions à partir desquelles ils ont formulé leurs objectifs, de retracer en quelque sorte la manière dont leur vision du monde a borné et organisé leur champ d'action* »⁴⁴.

A l'évidence, l'image que dégagent les monuments « Pierre Savorgnan de Brazza », est brouillée parce qu'elle renvoie instinctivement à une période historiquement équivoque : la colonisation qui « *ne pouvait se justifier sans l'affirmation de l'inégalité des civilisations, d'où l'on déduisait aisément celle des races humaines et, partant, le droit de la race supérieur à dominer les races inférieures* »⁴⁵. Alain Finkielkraut ne se trompe pas quand il pense qu'en postulant la supériorité de la culture universaliste, les Français s'étaient identifiés à celle-ci, et s'étaient pris « *pour les*

instituteurs du genre humain »⁴⁶. En le disant, nous ne voulons pas rouvrir le débat sur le colonialisme, mais faire constater la carence du travail de mémoire dans la politique de commémoration mémorielle au Gabon.

D'un point de vue plus général, l'historiographie africaine se caractérise, entre autres, par la dénonciation du « *particularisme aveugle qui tendrait à réserver le privilège de l'humanité à une race, une culture ou une société* »⁴⁷. Elle oppose à l'impérialisme culturel, le relativisme culturel. Depuis, il est de bon droit de s'élever, dans l'historiographie française, contre « *l'ignorance de l'Afrique* »⁴⁸, ou ce que J.-P. Gourévitch nomme « les mythes primitifs » d'une Afrique sans histoire, « *pays de l'enfance qui, au-delà du jour de l'histoire consciente, est ensevelie dans la couleur noire de la nuit* »⁴⁹. C'est dans ce sens que, dans son ouvrage : *Histoire de l'Afrique noire*⁵⁰, Joseph Ki Zerbo relevait, pour mieux la contredire, l'idéologie européocentriste construite au XIX^e siècle, poursuivie par la commémoration mémorielle, et qui a consisté à remettre en cause, sous couvert d'aphorismes et d'arguments spécieux, l'existence d'une histoire de l'Afrique noire, mais surtout toute la part qu'elle a prise dans les annales de la période dite coloniale.

De nos jours, par un tissu d'analogies, la question coloniale cristallise celle de la commémoration mémorielle française en Afrique, du moment où celle-ci arbore, sans précaution, des faits historiques (coloniaux) perçus comme ambigus et qui sont à la base de la crise culturelle créée artificiellement en Afrique, et dont les stigmates sont visibles :

⁴² J. MEYNAUD, A. LANCELOT, *Les attitudes politiques*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 993, 1962, p. 117.

⁴³ DOULAYE KONATE, « Mémoire et Histoire dans la construction des États-nations de l'Afrique subsaharienne : le cas du Mali », <http://www.anamnesis.fl.ulaval.ca/DKonate.pdf>, consulté le 21 septembre 2009, 10h.

⁴⁴ P. ROSANVALLON, « Leçon inaugurale faite au Collège de France », le Jeudi 28 mars 2002, Collège de France, Leçon n° 168, p. 14.

⁴⁵ P. GUILLAUME, *Le Monde colonial, XIX^e – XX^e siècle*, Paris, A. Colin, coll. « U », 1974, p. 125.

⁴⁶ *Idem*, p. 130.

⁴⁷ C. LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Tome 2, Paris, Plon, édition de 1996, p. 420.

⁴⁸ P. ALEXANDRE, *De l'ignorance de l'Afrique et de son bon usage : notule autobiographique*, Paris, C.E.A., XII, 43, 1971, p. 450.

⁴⁹ G. W. F. HEGEL, *La Raison dans l'histoire, introduction à la philosophie de l'histoire*, rééd., Paris, Plon, 1965, cité par J.-P. GOUREVITCH, *La France en Afrique, cinq siècles de présence : vérité et mensonges*, op. cit., p. 42.

⁵⁰ J. KI ZERBO, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978.

« Ce déséquilibre est encore accentué par les rapports de colonisateurs à colonisés, par l'existence d'un double complexe, de supériorité et d'infériorité, imprimés à ces consciences [chancelantes] par l'avance et la domination technique de l'Europe sur l'Afrique »⁵¹.

En première approximation, la détérioration des monuments français à Franceville et, pour généraliser, en post colonie, acte présenté comme non civique, de par son caractère délétère, n'énonce que mieux l'occurrence d'une nouvelle dénonciation de néo-colonialisme. Dans cette opération de détérioration monumentale, la thèse des « vandales », constitue, à notre sens, ce qu'on pourrait appeler l'atome de poussière sociologique du regard que les populations africaines ont du passé colonial. L'acte de détérioration nous rapproche de ce que Serge Latouche⁵² qualifie, en se fondant sur les écrits d'Arnold Toynbee, de réaction face à l'impérialisme culturel même si cette réaction reste plutôt diffuse, contrairement à ce qui se passe, par exemple, dans les sociétés musulmanes où elle est constante, sous deux formes, tout au moins : l'hérodianisme et le zélotisme, autrement dit « le mimétisme caricatural et le renfermement désespéré »⁵³. C'est certainement Catherine Coquery-Vidrovitch et Henri Moniot qui expliquent le mieux la réactivité africaine :

- Ces réactions, variées, ont pour fonds commun le refus de l'infériorité de la possession, la réhabilitation du passé perdu et de l'initiative, qu'elles inspirent les actions réelles ou des libérations rêvées, qu'elles prennent moyens, arguments et justifications à l'héritage

⁵¹ Lire ASSOI ADIKO, « L'Afrique face au reste du monde », Exposé, dans *Rencontres internationales de Bouaké, Tradition et modernisme en Afrique noire*, Paris, Seuil, 1965.

⁵² S. LATOUCHE, *L'Autre Afrique*, Paris, A. Michel, 1998, p. 117.

⁵³ *Ibidem*

traditionnel – contre-acculturation, passé idéalisé⁵⁴.

Une tendance lourde se déduit de cette argumentation : la problématique des lieux de mémoire ne se confine au conflit des mémoires que parce qu'il y a une appropriation manichéenne de leurs référents. Cette problématique des lieux de mémoire fondés sur les personnages coloniaux devient ainsi celle des *contenus culturels*, autrement dit, du *sens symbolique*⁵⁵ des vecteurs de mémoire, donc des *valeurs culturelles* qu'ils portent et des *identités culturelles* qu'ils expriment : dans un pays, un monument rappelle avant tout l'histoire héroïque d'un peuple, « il est un élément unissant du peuple. Il est un point de repère. Il est la raison d'être du peuple et le principe même de ses ambitions les plus élevées »⁵⁶. Comme le souligne Doulaye Konaté : « Tous les Etats africains ont leurs monuments de l'indépendance et d'autres, qui célèbrent les héros de l'histoire précoloniale, les princes du jour et les événements ayant marqué la conscience collective »⁵⁷. Ce mouvement exprime, en fin de compte, une impulsion historique car, avec les indépendances, il ne s'agissait pas pour l'Africain de prétendre n'être héritier que des « seuls âges précoloniaux »⁵⁸, pour reprendre une expression de Pierre Guillaume, mais de revaloriser sa participation à l'histoire universelle.

Les monuments commémoratifs élevés par l'ex-colonisateur en post colonie, en

⁵⁴ V. COQUERY-VIDROVITCH – H. MONIOT, *L'Afrique de 1800 à nos jours*, op. cit., p. 341.

⁵⁵ Voir la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Paris, 20 octobre 2005, III, article 4, alinéa 2.

⁵⁶ BARNABE NGABE, <http://www.africamaat.com/A-Brazzaville>, consulté le 10 septembre 2009.

⁵⁷ DOULAYE KONATE, « Mémoire et Histoire dans la construction des États-nations de l'Afrique subsaharienne : le cas du Mali », <http://www.anamnesia.fl.ulaval.ca/DKonate.pdf>, consulté le 21 septembre 2009.

⁵⁸ P. GUILLAUME, *Le Monde colonial, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, A. Colin, coll. « U », 1974, p. 5.

souvenir de ses héros, rendent difficiles une telle ambition, du moment où leurs contenus mettent plutôt en exergue l'héritage « *de déstructurations, d'aliénations, de situations et d'êtres contradictoires, ne disparaît pas simplement par la disparition du cadre où tout cela fut engendré* »⁵⁹. Une logique qui rappelle presque machinalement la trilogie idéologique de la colonisation : *conquête – dépossession – sujétion*⁶⁰ qui s'exprime, de nos jours, à travers les formes distinctes des expressions tant géopolitiques (la *Françafrique*) que culturelles (cas du monument commémoratif), perpétuant de la sorte, sur le continent, les « *représentations des Occidentaux* »⁶¹. Les nouvelles générations d'Africains se sentent autrement désabusées par les représentations mémorielles qui consolident le déni subversif d'une histoire africaine et de ses héros. Il est, en effet, irréfutable que les *monuments*⁶² commémoratifs querellés perpétuent le passé colonial français puisqu'ils « [transmettent] *par la mémoire des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances [de la France] à d'autres générations* »⁶³ d'Africains. L'opinion générale qui s'en dégage peut être résumée par l'affirmation péremptoire selon laquelle l'histoire de l'Afrique n'est pas son Histoire mais celle de la France. De même, « *l'Histoire de la France s'écrit et s'apprend en niant l'existence et la contribution des noirs, des colonies d'hier et semi-colonies d'aujourd'hui d'Afrique noire* »⁶⁴.

C'est ce type de déduction qui est à la base de la controverse qui s'est créée autour des monuments « Pierre Savorgnan de Brazza » à Franceville. Elle se résume par la question développée à Brazzaville, en 2006, lors de

l'inauguration du mausolée Pierre Savorgnan de Brazza : *un pays peut-il célébrer son colonisateur ?* Cette interrogation s'ouvre sur celle plus récurrente et actuelle de la place de la mémoire coloniale dans la construction de l'identité des nations africaines. A ce sujet, Doulaye Konaté invoquant Catherine Coquery-Vidrovitch, tente une première réponse : « *la colonisation elle-même est devenue un lieu de mémoire quelque soit la façon dont on l'aborde, en ennemi d'abord, en fait toujours, en héritage aujourd'hui, elle est aussi l'histoire de l'Afrique* »⁶⁵. Des malentendus demeurent. La colonisation est encore vécue « *comme un temps de cassure, comme un temps (de) mort : une parenthèse totalement étrangère à l'histoire réelle de l'Afrique* »⁶⁶. Ces malentendus sont alimentés par des dogmes contre lesquels les uns et les autres dénoncent sans arrêt, sans parvenir à un *modus vivendi*. La remise en cause, devenue ordinaire, de la tenace thèse de l'angélisme de Pierre Savorgnan de Brazza, constituée autour de l'idée d'une exploration « douce, intelligente et pacifique » en est l'illustration. Dans ce chassé-croisé mémoriel euro-africain, De Lamothe donne de la voix, se sentant « *pleinement autorisé à affirmer que ce n'est bien réellement qu'une légende de l'occupation. On s'y est battu, on y a tué et brûlé comme ailleurs, seulement la consigne était de n'en point parler* »⁶⁷. Les récentes publications⁶⁸ de Jean Martin (*Savorgnan de Brazza*), d'Isabelle Dion (*Brazza. Au Congo*) et même de Jean-Pierre Rioux (*Dictionnaire de la France coloniale*) participent aussi de ce

⁵⁹ C. COQUERY-VIDROVITCH – H. MONIOT, *L'Afrique de 1800 à nos jours, op. cit.*, p. 350.

⁶⁰ *Idem*, p. 340.

⁶¹ *Idem*, p. 345.

⁶² Concept d'origine latine : *monumentum de monere*, qui signifie : avertir, rappeler.

⁶³ DOULAYE KONATÉ, « Mémoire et Histoire dans la construction des États-nations de l'Afrique subsaharienne : le cas du Mali », <http://www.anamnesis.fl.ulaval.ca/DKonate.pdf>, consulté le 21 septembre 2009.

⁶⁴ En ligne. <http://congo-brazzaville.ifrance.com/histoire.html>

⁶⁵ DOULAYE KONATÉ, « Mémoire et Histoire dans la construction des États-nations de l'Afrique subsaharienne : le cas du Mali », <http://www.anamnesis.fl.ulaval.ca/DKonate.pdf>, consulté le 21 septembre 2009.

⁶⁶ A. KABOU, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan, 1991, p. 10.

⁶⁷ Dans J. SURET CANALE, *Afrique noire occidentale Géographie-Civilisation-Histoire*, éd. Sociales, Paris, 1959, p. 239.

⁶⁸ I. DION, *Brazza. Au Congo*, Paris, Archives nationales d'outre-mer et Images En Manœuvres Editions, 2007 ; J. MARTIN, *Savorgnan de Brazza (1852-1905) – Une Épopée aux rives du Congo*, Paris, Editions les Indes savantes, 2006.

désenchantement. Pour ainsi dire, la perception de Savorgnan De Brazza ne coïncide plus (coïncidera-t-elle plus jamais ?) à Franceville avec l'image d'Epinal de « *l'explorateur au grand cœur et aux pieds nus* »⁶⁹ autrefois véhiculée par l'idéologie coloniale. La déduction logique qui s'impose à nous pourrait être la suivante : les monuments français en post-colonie sont une ambiguïté essentielle ; ils sont demeurés, en définitive, des lieux d'entrecroisement des permanences coloniales et des tensions nationalistes, apparemment irréductibles.

CONCLUSION

Le regard que nous venons de porter sur les monuments français (ceux de Savorgnan de Brazza à Franceville), suivant l'approche prosopographique, nous a instruit de ce que ces monuments sont, à l'analyse, de véritables nœuds de contradiction mémorielle. Il s'en dégage, au vu de leur détérioration fréquente par les populations altogovéennes, l'impression que la France semble vivre dans son passé colonial au point de n'aborder celui-ci que sous l'angle du déterminisme historique dont la caractéristique est de considérer l'Africain comme « *passif, livré aux impulsions du milieu ambiant, à la nature... La direction de l'histoire est imposée de l'extérieur, comme un pôle d'attraction éthique, comme une sorte de devoir... il ne connaît pas la dialectique imminente de l'histoire* »⁷⁰.

L'échec du postulat d'une politique culturelle franco-africaine « *d'intégration et de cohérence* »⁷¹ est patent. Il ne pouvait en être autrement, car, comme nous venons de l'affirmer, les initiatives commémoratives françaises en post colonie s'auréolent, presque instinctivement, de l'idéologie que Pierre Rosanvallon présente comme « *la*

manifestation plus évidemment perverse d'un divorce calculé ou consenti entre les mots et les choses »⁷². Ce qui se traduit, en Afrique, par des « *colères et des refoulements tout à fait irrationnels, mais qui tiennent à une situation véritablement schizophrène : celle d'hommes et de femmes dont l'identité est sans cesse à construire au-delà des bouleversements qu'ils vivent comme s'il leur était seulement imposés, en ignorant les dynamiques de leurs propres sociétés* »⁷³.

Partant du fait que « *la conscience de la multidimensionnalité nous conduit à l'idée que toute vision unidimensionnelle, toute vision parcellaire est pauvre [et qu'il faut qu'elle] soit reliée aux autres dimensions* »⁷⁴, nous sommes arrivé à la conclusion suivante : pour tendre vers la « *juste mémoire de la colonisation* » subodorée par la France, la politique de commémoration des personnages coloniaux en post colonie devait chercher, autant que possible,

- *dans les annales du monde, les traces précieuses, quoique faibles et clairsemées, des efforts de l'esprit humain, et les traces bien plus marquées du soin qu'on a mis de tout temps à l'étouffer ; pour voir sans être ému, dans le sort des prédécesseurs, celui qu'il doit avoir, s'il joint au même courage le même succès, et s'il a le bonheur ou le malheur d'ajouter quelques pierres d'attente à l'édifice de la raison*⁷⁵.

Il faut, en effet, admettre que la politique de commémoration des personnages européens de la colonisation ne peut donner sa pleine mesure qu'autant qu'elle exprime un *continuum* qui oblige à configurer de manière cohérente et objective toute l'identité

⁶⁹ *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Numéro spécial XIX^e siècle, 20 décembre 2007 – 2 janvier 2008, p. 68.

⁷⁰ CALVEZ, *Pensée de Karl Marx*, cité dans ANVAR KHAMEI : *Le Révisionnisme de Marx à Mao*, Paris, Ed. Anthropos, 1976, p. 88.

⁷¹ C. COQUERY-VIDROVITCH – H. MONIOT, *L'Afrique de 1800 à nos jours*, op. cit., p. 348.

⁷² P. ROSANVALLON, « Leçon inaugurale faite au Collège de France », le Jeudi 28 mars 2002, Collège de France, Leçon n° 168, pp. 29-30.

⁷³ J. FREMAUX, commentant l'ouvrage de DANIEL LEFEUVRE : *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris, Flammarion, 2006), dans *Outre-mers*, n°s 254-255, p. 355.

⁷⁴ E. MORIN, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF éditeur, 1990, p. 93.

⁷⁵ P. ROSANVALLON, « Leçon inaugurale... », op. cit., p. 174.

historique africaine née de la rencontre de l'Afrique avec l'Occident. C'est la démarche adoptée par Abraham Constant Ndinga Mbo dans sa *Leçon inaugurale au Colloque international Pierre Savorgnan de Brazza*. Si cet universitaire rend hommage « à ce visionnaire que fut Pierre Savorgnan de Brazza »⁷⁶, il n'oublie pas de relever le rôle des populations africaines dans la geste de l'explorateur, ce d'autant plus, dit-il, que les « Français, victorieux, n'avaient jamais su remplacer substantiellement [les] civilisations [africaines] par la leur »⁷⁷. Jean-Paul Gourévitch rappelle fort justement que l'Afrique n'a jamais été une « terre vierge sur laquelle les colonisateurs se sont installés avec la bénédiction de ceux qui l'occupaient. Les résistances, les alliances, les négociations font partie de cette histoire »⁷⁸. Pour concilier les mémoires, les historiens africains, notamment Joseph Ki Zerbo, ont entrepris depuis quelques décennies, à l'initiative de l'UNESCO, une nouvelle intelligence de leur histoire « avec toutes ses richesses, sans rien cacher, sans tirer le manteau de Noé sur les failles, les côtés négatifs »⁷⁹. Il s'agit, pour reprendre le Comité pour la mémoire de l'esclavage, « de dépasser une tension entre deux mémoires devenues pour certains antagonistes »⁸⁰, « il faut créer l'espace commun où dialoguent ces mémoires en vue d'une synthèse partagée »⁸¹.

⁷⁶ A. C. NDINGA MBO, « Leçon inaugurale », dans *Actes du Colloque Internationale Pierre Savorgnan de Brazza*, op. cit., p. 34.

⁷⁷ *Idem.*, p. 48.

⁷⁸ J.-P. GOUREVITCH, *La France en Afrique, cinq siècles de présence : vérité et mensonges*, op. cit., p. 37.

⁷⁹ J. KI ZERBO, « L'enseignement de l'histoire en Afrique », notes d'exposé, in *Rencontres internationales de Bouaké, Tradition et modernisme en Afrique noire*, Paris, Seuil, 1965, p. 192.

⁸⁰ COMITE POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE, *Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, op. cit., 27.

⁸¹ *Ibidem*

BIBLIOGRAPHIE

1. Actes du Colloque International Pierre Savorgnan de Brazza, Fondateur du Congo-Français : le centenaire de sa mort, Franceville, 28 septembre – 02 octobre 2006, Libreville, Multipress/ Cahiers d'Histoire et Archéologie, 2007.
2. ANSELME J.L., SIBEUD E. dir., Maurice Delafosse, entre orientalisme et ethnographie : l'itinéraire d'un africaniste (1870-1926), Paris, Maisonneuve et Larose.
3. AUF ET CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN HISTOIRE COMPAREE DE LA MEMOIRE, 2004-2005, « Les Lieux de Mémoire : Histoire et Mémoire, vingt ans après, de la fabrication à la réception des Lieux de Mémoire », [www.anamnesis.fl.ulaval.ca.](http://www.anamnesis.fl.ulaval.ca), consulté le 15 août 2009.
4. H. BRUNSCHWIG, Brazza explorateur. Les traités Makoko, 1897-1882, Paris, Mouton, 1972.
5. C. CABROL, La remontée de l'Ogooué et la découverte du Haut-Ogooué, Libreville, s. d.
6. F. CHALLAYE, Le Congo français. La question internationale du Congo, Paris, Editions Félix Alcan, 1909.
7. COMITE POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE, Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions, préface de MARYSE CONDE, Paris, La Découverte, coll. « Sur le vif », 2005.
8. DION (I.), Brazza. Au Congo, Paris, Archives nationales d'outre-mer et Images En Manœuvres Editions, 2007.
9. DOULAYE KONATE, « Mémoire et Histoire dans la construction des États-nations de l'Afrique subsaharienne : Le cas du Mali », <http://www.anamnesis.fl.ulaval.ca/DKonate.pdf>, consulté le 21 septembre 2009.
10. J.-P. GOUREVITCH, *La France en Afrique, cinq siècles de présence : vérité et mensonges*, saint-Armand-Montrond, Acropole, 2008.
11. M. HALBWACHS, *La Mémoire collective*, Paris, PUF, 1974.

12. Histoire de Brazza racontée par Marthe Savorgnan de Brazza, Alger, L'Office Français d'Éditions, Cahier n° 20, 1944.
13. J. KI ZERBO, Histoire de l'Afrique d'hier à demain, Paris, Hatier, 1978.
14. Le Nouvel Observateur, Numéro spécial XIX^e siècle, 20 décembre 2007 – 2 janvier 2008.
15. L. MAINARD, Le Livre d'or des voyages, préface de P. S. de Brazza, Paris, Librairie de la Société anonyme de publication périodique, s. d.
16. J. MARTIN, Savorgnan de Brazza (1852-1905) – Une Épopée aux rives du Congo, Paris, Éditions les Indes savantes, 2006.
17. P. NORA (dir.), Les Lieux de mémoire, vol. I-III. Paris, Gallimard, 1984-1988.
18. R. POURTIER, Le Gabon, Tome 1, Paris, L'Harmattan, 1987.
19. Rencontres internationales de Bouaké, Tradition et modernisme en Afrique noire, Paris, Seuil, 1965.
20. J.-P. RIOUX, Dictionnaire de la France coloniale, Paris, Flammarion, 2007.
21. J. SURET CANALE, Afrique noire occidentale Géographie-Civilisation-Histoire, éd. Sociales, Paris, 1959.
22. J.-L. TRIAUD, J.-P. CHRETIEN (dir.), Histoire de l'Afrique : les Enjeux de la mémoire, Paris, Karthala, 1999.